Envoyé en préfecture le 16/10/2017

Reçu en préfecture le 16/10/2017

Affiché le

5L04 ID: 059-215904665-20171016-SP_12_10_17_D13-DE

VILLE DE PONT A MARCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le douze octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Pont à Marcq, régulièrement convoqué par convocation en date du deux octobre deux mil dix-sept, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Daniel CAMBIER, Maire de Pont à Marcq.

La convocation a été affichée à la porte de la mairie le deux octobre deux mil dix-sept.

Présents : Daniel CAMBIER, Sylvain CLEMENT, Claude BLONDEAU, Marie Paule RAUX, Francis DUCATILLON, Audrey DEMAIN, Jean WOITRAIN, Renée FADLA, Éric LAURENT, Fernand CLAISSE, Germain DANCOISNE, Laurence DATH, Michel CROHEN, Pascale DEFFRENNES, Laurent LACHAIER, Jean Claude LEYNAERT, Christian VANDENBROUCKE, Marie Gaëtane DANION, Janine DUPUIS arrivée à 19 H 40, Jean Marie PERILLIAT.

Absents avec procuration: Anne Marie LOYEZ-DYRDA a donné procuration à Sylvain CLEMENT, Albertina MEIRE a donné procuration à Jean Claude LEYNAERT, Philippe MATTON a donné procuration à Jean WOITRAIN, Janine DUPUIS, arrivée à 19 H 40, n'a pas pris part au vote des points 1 - 2 et 3.

Soit 19 présents, 3 absents avec procuration jusqu'au point 4, 20 présents et 3 absents avec procuration à partir du point 4.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, il s'agit de Madame Audrey DEMAIN.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

13) Révision de la tarification de l'espace culturel Jean Claude Casadesus

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'espace culturel Jean Claude Casadesus est ouvert à la location depuis le 1er janvier 2016. Au vu de ces deux années écoulées, il est nécessaire de revoir la tarification de l'espace culturel. Les modifications apportées ne concernent que les locations faites par les personnes extérieures à la commune et les Sociétés.

Il propose aux membres présents le tableau joint à cette délibération, il précise que la tarification de la salle Denis Cordonnier et de la Salle des Fêtes est inchangée.

Les membres du conseil municipal, après débat, adoptent, à l'unanimité le tableau des locations de salles qui entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2017.

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Pont à Marcq, le 13 octobre 2017,

Pour extrait certifié cor

original,

Le Maire, Daniel CAMBIE

	LOCATION DES SALLES A PONT A MARCQ AU 1er janvier 2018	DES SALLES	S A PON	ITAN	MARCQ	AU 1	er janvie	er 2018		
NOMS SALLES	ADRESSES	Description			TAI	TARIFS			CAUTION	CAPACITE ASSIS
			EXTERIEUR ou SOCIETE	DUREE	RESIDENT	DUREE	Association locale			
		-			150€	WE*	150€	WE*	2000	
Salle Denis Cordonnier	rue du Marechal Leclerc	salle complete	250€	JOUR	100€	JOUR	100€	JOUR	300 €	ou personnes
		salle avec cuisine et	500€	WE*	300€	WE*	150€	WE*	2000	000
Salle des Fetes	rue Germain Delhaye	vaisselle	400€	JOUR	250€	JOUR	100€	JOUR	300 €	120 personnes
Espace culturel	ayed Germain Delbaye	1/2 salle sans	3 00∠	WE*	400 €	WE*	200€	WE*	1 000 €	100 personnes
J C CASADESUS		vaisselle	€00 €	JOUR	300€	JOUR	150€	JOUR		
Espace culturel	9	1/2 salle avec	€ 006	WE*	300€	WE*	320€	WE*	1 000 €	200000000000000000000000000000000000000
J C CASADESUS	rue dermain Demaye	gradins	3 058	JOUR	400€	JOUR	320€	JOUR	1 000 £	Zoo personnies
Espace culturel		salle complète sans	1 400€ été 1 500€ hiver	WE*	800€été 900€hiver	WE*	500€été 600€hiver	WE*	1 000 €	300 personnes
J C CASADESUS	rue Germain Delhaye	gradins y compris vaisselle	1 300€ été 1 400€ hiver	JOUR	700€été 800€hiver	JOUR	350€été 450€hiver	JOUR		Reçu Affich
			* WE	WE = week end	Þ					en préfecture le 16/10/2017 en préfecture le 16/10/2017 le 9-215904665-20171016-SP_12_10_17_D13-DE